



SYNDICAT MIXTE OUVERT METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

**DELEGATION AU PRESIDENT**  
**MARCHES PUBLICS**

Le Conseil Métropolitain du Syndicat Mixte Ouvert « Clermont Vichy Auvergne » s'est réuni le 11 Juin 2016 à 08H30 au Palais des Congrès/Opéra de Vichy.

**Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

M. Dominique ADENOT, *Vice-Président, ayant présidé la séance.*

M. Bertrand BARRAUD, *Vice-Président*

M. Gilles VOLDOIRE, M. Frédéric BONNICHON, *Membres du Bureau*

M. Olivier BIANCHI, M. Jean-Pierre BRENAS, M. Roger GARDES, Mme Claude PRACROS, M. François RAGE, M. Joseph GAILLARD, M. Gabriel MAQUIN, M. Patrick MONTAGNER, M. Marc REGNOUX, M. Bernard DERNE, M. Florent MONEYRON, M. Daniel PEYNON, Mme Florence DUBESSY, M. François SZYPULA, M. Abdelhraman MEFTAH, *Conseillers Métropolitains*

Monsieur Alain DEAT, *suppléant*, représentant M. Christian ARVEUF

**Délégués titulaires ayant donné pouvoir :**

M. Marcel ALEDO à Mme Claude PRACROS

Mme Marion CANALES à M. Olivier BIANCHI

M. Louis GISCARD D'ESTAING à M. Frédéric BONNICHON

Mme Isabelle LAVEST à M. Dominique ADENOT

M. Claude NOWOTNY à M. Abdelhraman MEFTAH

M. Pierre RIOL à M. François RAGE

**Étaient excusés :**

M. Nicolas BONNET, M. Jean-Christophe CERVANTES, M. Cyril CINEUX, M. Louis GISCARD D'ESTAING, M. Henri GISSELBRECHT, Mme Isabelle LAVEST, M. Bertrand PASCUIUTO, M. Hervé PRONONCE, M. Pierre RIOL, M. Claude MALHURET, M. Jean-Sébastien LALOY, M. Thierry ROUX, M. Jean-Jacques FAUCHER, Mme Danielle GILBERT, M. Taoufik ACHOUR, M. Yves FAFOURNOUX, Mme Bernadette TROQUET, M. Bernard FERRIERE, M. Christian ARVEUF, M. Bertrand HANOTEAU, M. Claude NOWOTNY, M. Nicolas WEINMEISTER

**Conseillers en exercice : 44**

**Conseillers présents : 19**

**Conseillers représentés : 1**

**Conseillers ayant donné pouvoir : 6**

**Total votants : 26**

**SYNDICAT MIXTE OUVERT METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE**

**DELEGATION AU PRESIDENT**  
**MARCHES PUBLICS**

La délibération du Conseil métropolitain du 29 Mai 2015 donne délégation au Président du syndicat mixte Métropole Clermont Vichy Auvergne pour « pour prendre toute décision concernant la passation, la négociation, l'exécution et le règlement de tous marchés de fournitures, de services et d'études, dans la limite d'un montant annuel de 25 000 euros HT par marché », selon les règles prévues dans les statuts du syndicat et l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant qu'en dessous de 209 000€ HT, le Code des Marchés Publics prévoit que tout marché puisse se faire par une procédure adaptée, qui autorise le pouvoir adjudicateur à fixer lui-même les règles de consultation ;

Considérant que la mise en route de plusieurs actions identifiées au sein de la feuille de route du syndicat et l'organisation de potentielles manifestations nécessitent désormais des prestations intellectuelles et techniques dont le montant est souvent amené à dépasser les 25 000€ ;

Il est proposé au Conseil métropolitain :

- d'augmenter le montant de la délégation au Président et de l'autoriser à prendre toute décision concernant la passation, la négociation, l'exécution et le règlement de tous marchés de fournitures, de services et d'études, dans la limite d'un montant de 100 000€ HT par marché.

**Pour ampliation certifiée conforme,  
Le Président du Syndicat Mixte  
Métropole Clermont Vichy Auvergne**

**Claude MALHURET**

**Mise aux voix, la délégation au Président est adoptée à l'unanimité.**

<b>TOTAL VOTANTS : 26</b>
<b>NON PARTICIPATION : 0</b>
<b>TOTAL VOIX EXPRIMEES : 26</b>
<b>POUR : 26</b>
<b>CONTRE : 0</b>
<b>ABSTENTION : 0</b>

REÇU A LA PREFECTURE  
DU PUY-DE-DOME LE  
07 JUL. 2016  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



## SYNDICAT MIXTE OUVERT METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

### LANCEMENT D'UNE ETUDE POUR UNE MEILLEURE ARTICULATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE MOBILITE AU SEIN DU POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

Le Conseil Métropolitain du Syndicat Mixte Ouvert « Clermont Vichy Auvergne » s'est réuni le 11 Juin 2016 à 08H30 au Palais des Congrès/Opéra de Vichy.

#### **Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

M. Dominique ADENOT, *Vice-Président, ayant présidé la séance.*

M. Bertrand BARRAUD, *Vice-Président*

M. Gilles VOLDOIRE, M. Frédéric BONNICHON, *Membres du Bureau*

M. Olivier BIANCHI, M. Jean-Pierre BRENAS, M. Roger GARDES, Mme Claude PRACROS, M. François RAGE, M. Joseph GAILLARD, M. Gabriel MAQUIN, M. Patrick MONTAGNER, M. Marc REGNOUX, M. Bernard DERNE, M. Florent MONEYRON, M. Daniel PEYNON, Mme Florence DUBESSY, M. François SZYPULA, M. Abdelhraman MEFTAH, *Conseillers Métropolitains*

Monsieur Alain DEAT, *suppléant*, représentant M. Christian ARVEUF

#### **Délégués titulaires ayant donné pouvoir :**

M. Marcel ALEDO à Mme Claude PRACROS

Mme Marion CANALES à M. Olivier BIANCHI

M. Louis GISCARD D'ESTAING à M. Frédéric BONNICHON

Mme Isabelle LAVEST à M. Dominique ADENOT

M. Claude NOWOTNY à M. Abdelhraman MEFTAH

M. Pierre RIOL à M. François RAGE

#### **Étaient excusés :**

M. Nicolas BONNET, M. Jean-Christophe CERVANTES, M. Cyril CINEUX, M. Louis GISCARD D'ESTAING, M. Henri GISSELBRECHT, Mme Isabelle LAVEST, M. Bertrand PASCUIUTO, M. Hervé PRONONCE, M. Pierre RIOL, M. Claude MALHURET, M. Jean-Sébastien LALOY, M. Thierry ROUX, M. Jean-Jacques FAUCHER, Mme Danièle GILBERT, M. Taoufik ACHOUR, M. Yves FAFOURNOUX, Mme Bernadette TROQUET, M. Bernard FERRIERE, M. Christian ARVEUF, M. Bertrand HANOTEAU, M. Claude NOWOTNY, M. Nicolas WEINMEISTER

**Conseillers en exercice : 44**

**Conseillers présents : 19**

**Conseillers représentés : 1**

**Conseillers ayant donné pouvoir : 6**

**Total votants : 26**

## SYNDICAT MIXTE OUVERT METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

### LANCEMENT D'UNE ETUDE POUR UNE MEILLEURE ARTICULATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE MOBILITE AU SEIN DU POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

Le syndicat métropolitain a pour ambition globale de rendre plus visible l'espace urbain polarisé par Clermont-Ferrand.

Dans ce cadre une action visant à faciliter les mobilités à l'échelle de Clermont-Ferrand et des territoires environnants (Issoire, Riom, Thiers, Vichy...) a été fléchée par les élus du syndicat. En effet, une plus grande fluidité des déplacements constitue une fonction support aux différentes coopérations engagées ou envisagées sur le territoire du pôle métropolitain.

Plusieurs actions ont été réalisées ces dernières années (ex : aménagement pôles d'échanges, information multimodale) ou sont envisagées (ex : billet unique) par une multitude d'acteurs (Département, Région, SMTC...). Il ressort que les politiques de mobilités à l'échelle du périmètre du pôle métropolitain restent perfectibles dans leurs articulations et leurs complémentarités.

**Ainsi, il est proposé que le pôle métropolitain engage une étude dont les attendus portent sur :**

- Une vision stratégique et partagée de l'organisation de la mobilité à l'échelle du pôle métropolitain, en appui sur les études et démarches existantes (Enquête Ménages Déplacements, études d'intermodalité, études d'optimisation des réseaux de transports collectifs...);
- Une exploration de plusieurs options de gouvernance pour mettre en oeuvre une politique intégrée des mobilités : outils envisageables, leurs apports, leurs limites, leur financement et cadre juridique.
- L'organisation d'une « conférence de la mobilité », réunissant les Autorités Organisatrices des Mobilités, ainsi que les Etablissement Publics de Coopération Intercommunale à l'échelle du pôle métropolitain

Cette étude réalisée sous maîtrise d'ouvrage du pôle métropolitain fera l'objet d'un travail partenarial : Région, Département(s), Autorités Organisatrices des Mobilités, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

Montant indicatif : cette prestation est estimée à environ 50 000€.

La durée de l'étude est de 7 à 8 mois, hors délais de validation.

Compte-tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- De valider les termes du projet d'étude pour une meilleure articulation des politiques publiques de mobilité au sein du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne.
- D'autoriser le Président à signer tout document en rapport avec ce projet d'étude et d'engager les sommes nécessaires à sa réalisation. Les crédits sont prévus au budget primitif 2016 (chapitre 011).

RECU A LA PREFECTURE  
DU PUY-DE-DOME LE  
07 JUL. 2016  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Pour ampliation certifiée conforme  
Le Président du Syndicat Mixte,  
Métropole Clermont Vichy Auvergne

Claude MALHURET



## SYNDICAT MIXTE OUVERT METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

Mis aux voix, le projet d'étude pour une meilleure articulation des politiques publiques de mobilité au sein du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne adopté à l'unanimité.

<b>TOTAL VOTANTS : 26</b>
<b>NON PARTICIPATION : 0</b>
<b>TOTAL VOIX EXPRIMEES : 26</b>
<b>POUR : 26</b>
<b>CONTRE : 0</b>
<b>ABSTENTION : 0</b>